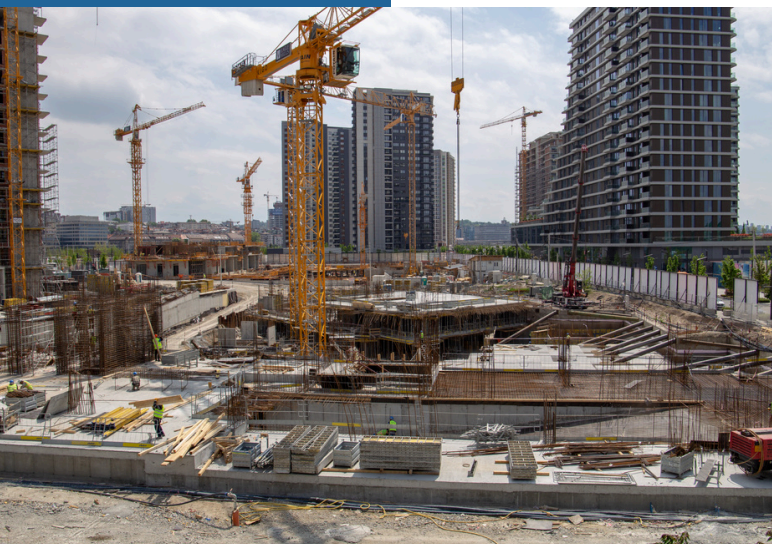


INOORI NEWS

Born 2 Be green



LA MARKETPLACE ÉCO-RESPONSABLE DU CARRELAGE VOUS INFORME

DISSOLUTION ET BTP : QUITTE OU DOUBLE ?

>>> QUEL SCÉNARIO POUR LE BTP ?

La dissolution de l'Assemblée Nationale et les élections législatives qui en découlent, vont forcément impacter le BTP qui devra s'adapter à une incertitude politique et économique grandissante, affectant les investissements, les emplois, et la dynamique des projets en cours et à venir.

Analysons les possibilités pré et post scrutin : avant les élections, l'incertitude politique a pesé lourdement sur le BTP déjà en crise. Les entreprises, prudentes face à l'incertitude réglementaire et fiscale, ont

donc ralenti leurs investissements. Selon la Fédération Française du Bâtiment (FFB), les prises de commandes ont chuté de 15% au premier trimestre 2024 par rapport à la même période en 2023. Les retards et l'ajournement de projets majeurs sont devenus fréquents, provoquant une contraction temporaire de l'activité.

Supposons que le résultat des législatives introduise un nouvel équilibre politique, avec une majorité parlementaire différente de celle attendue et que la nouvelle majorité, favorable à une politique économique plus interventionniste, annonce une série de réformes visant à stimuler le secteur du BTP, l'impact sera fort. Parmi ces réformes, la promesse d'une augmentation significative des investissements publics dans les infrastructures, avec un budget supplémentaire de 10 milliards d'euros pour les travaux publics sur les cinq prochaines années, pourrait avoir des conséquences positives à court terme. Les marchés financiers réagiraient favorablement à la stabilité politique retrouvée, les investisseurs reprendraient confiance, les carnets de commandes se rempliraient à nouveau, avec une hausse d'au moins 12% au second trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent.

Les perspectives à moyen et long terme seraient alors favorables : une politique de relance par l'investissement public devrait entraîner une croissance soutenue de l'activité. Selon les prévisions de la Banque de France, le PIB du secteur du BTP devrait croître de 3% par an entre 2025 et 2030, stimulé par les projets d'infrastructures et la rénovation énergétique des bâtiments. Si l'incertitude préélectorale a temporairement freiné l'activité, la prochaine composition de l'Assemblée Nationale apportera, ou non, une nouvelle dynamique propice à une croissance durable. Elle ramènera, ou pas, la confiance et tout ce qui en découle.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES : ET ALORS ?

Par Marie-Claude Albanési

cet article a été écrit avant le résultat du vote

➤➤➤ QUEL IMPACT SUR LA CRISE DU LOGEMENT ET LE BTP EN FRANCE ?

Les élections européennes jouent un rôle crucial dans l'évolution des politiques publiques à l'échelle continentale, influençant indirectement des secteurs nationaux clés tels que la crise du logement et le secteur de la construction et du BTP en France. Petit rappel, ces élections déterminent la composition du Parlement Européen (qui siège à Strasbourg tandis que la Commission, le Conseil Européen et le Conseil de l'UE siègent à Bruxelles), lequel participe à la formulation de directives et de règlements ayant des répercussions significatives sur les politiques nationales du logement et les infrastructures, et nous font régulièrement disjoncter, non seulement par leur caractère autoritaire mais aussi par leur difficulté d'application.

VERS UNE RECOMPOSITION DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Quelles que soient les tendances politiques qui émergeront des élections (6-9 juin prochains), de nouvelles orientations devront être prises pour relancer les secteurs en crise

> La Politique du Logement et Fonds Européens :

Les directives européennes participent à l'orientation des politiques nationales en matière de logement social et de développement urbain. L'Union Européenne, par le biais de divers Fonds Structurels et d'Investissement, comme le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), soutient des projets de construction durable et d'efficacité énergétique. Ces financements sont essentiels pour des initiatives visant à augmenter l'offre de logements accessibles et à moderniser le parc immobilier existant. Les élus européens ont donc un rôle déterminant dans la définition des priorités de ces fonds. Mais bien évidemment selon leurs tendances politiques et la représentation des différents groupes en présence au moment des débats et des votes, le résultat et ses conséquences sur les secteurs qui nous intéressent, sont souvent longs.

> Normes Environnementales et Réglementaires :

Les régulations environnementales émanant de l'UE impactent directement le secteur de la construction et du BTP. Les normes européennes sur l'efficacité énergétique des bâtiments, les matériaux de construction durables et les émissions de carbone dictent les pratiques industrielles et influencent les coûts

de construction. En votant pour des parlementaires favorables à des régulations strictes en matière de durabilité, les électeurs peuvent pousser le secteur vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, mais potentiellement plus coûteuses à court terme. Le choix entre la relance de la construction (et donc le maintien des emplois dans le BTP), et la planète (et donc l'avenir de l'environnement pour nos enfants), s'avère cornélien... D'autant que les français confondent souvent les élections européennes avec des élections internes qu'ils prennent pour un outil permettant de sanctionner ou non le(s) gouvernement(s) en place et leur action, pas seulement en matière d'écologie.

> Stabilité et Prévisibilité du Marché :

Les élections européennes peuvent également influencer la stabilité économique générale, ce qui a des répercussions sur le secteur du BTP et de l'immobilier (les taux déterminés par la Banque Centrale Européenne, qui, pour rappel, siège elle à Francfort, tandis que la Cours des Comptes Européenne siège au Luxembourg, avec la Cour de Justice Européenne). Une majorité pro-européenne peut renforcer la confiance des investisseurs grâce à des politiques économiques cohérentes et à un soutien accru aux infrastructures. À l'inverse, un Parlement fragmenté ou eurosceptique pourrait introduire des incertitudes, affectant négativement les investissements dans la construction et exacerbant la crise du logement.

En résumé, les élections européennes ont un impact significatif et multidimensionnel sur la crise du logement en France, ainsi que sur les secteurs de la construction, du BTP, de l'immobilier et sur l'Emploi. La composition du prochain Parlement Européen et les politiques qu'il adoptera, seront déterminantes pour les financements, les régulations et la stabilité économique, en France comme dans tous les pays de l'U.E. Nouveau souffle ou tentation nationaliste, élan ou repli, le futur Parlement influencera les dynamiques du marché de manière durable (un député européen est élu pour 5 ans).



L'EUROPE ET LA CÉRAMIQUE

Confindustria Ceramica

»»» LES MESURES ANTIDUMPING DE L'UNION EUROPÉENNE

La Commission européenne a prolongé les mesures antidumping sur les importations de carrelages de céramique originaires de la République populaire de Chine jusqu'en février 2029 ! confirmant les taux déjà en vigueur. Initialement imposés en 2011, les droits ont déjà été prolongés pour la première fois en 2017.

Suite à la demande de la CET (Fédération européenne des producteurs de carreaux de céramique) et avec le soutien de Confindustria Ceramica, la Commission Européenne a annoncé le 30 juin 2022 l'ouverture d'une enquête. Après avoir examiné un échantillon de producteurs-exportateurs de la République populaire de Chine et de producteurs de

l'Union Européenne, la Direction Générale du Commerce de la Commission a identifié un risque de réapparition des pratiques de dumping, déjà établies lors d'enquêtes précédentes, qui pourraient causer un préjudice à l'industrie de l'Union.

L'enquête a conclu que, sans le renouvellement des mesures (étant donné les grandes capacités de production inutilisées des producteurs chinois et l'attractivité du marché de l'UE), le marché intérieur serait inondé de céramiques chinoises à bas prix, produites selon des normes de durabilité nettement inférieures à celles des pays européens. Afin de rétablir de bonnes conditions de concurrence, l'Union européenne a publié le règlement exécutif 2024/493 qui étend les droits antidumping sur ces importations, en moyenne égaux à 30,6% pour les entreprises collaboratrices et à 69,7% pour toutes les autres.

L'industrie européenne des carreaux de céramique représente un chiffre d'affaires annuel de 13,6 milliards d'euros, avec des producteurs dans 25 états membres, fournissant 55 000 emplois directs. 80% du secteur est constitué de PME qui jouent un rôle essentiel pour l'emploi local. L'industrie européenne est mondialement connue pour sa qualité, ses technologies de fabrication avancées, ainsi que son innovation et son design.

"Pour l'industrie céramique italienne, qui exporte 85% de sa production nationale vers tous les pays du monde (affirme Filippo Manuzzi, président de la Commission des Relations Commerciales de Confindustria Ceramica), la capacité d'opérer sur des marchés dans lesquels il faut toujours respecter les règles du commerce équitable, est un facteur essentiel pour protéger la compétitivité de nos entreprises."

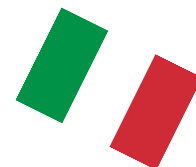


»»» La production de carrelage en Italie en quelques chiffres :



128 entreprises
Produisent 431,2 millions de m² en 2022 (-0,9% par rapport à 2021)
Emploient 18.639 salariés directs
Ventes totales : 448,9 millions de m² (-1,4%) dont > 92,7 millions en Italie (+1,7%)
Exportations : 356,2 millions de mètres carrés (-2,2%)
C.A. total des entreprises italiennes de carrelage : 7,2 milliards d'euros (+16,5%), dont 6 milliards proviennent des exportations (+14,8%) = 83% du C.A. et 1,2 milliards € des ventes en Italie.
Investissements : 441,3 millions d'euros (+25,6%) = 6,1% du C.A.

Source : Confindustria Ceramica 2024





ET LA FRANCE ?



LA CÉRAMIQUE



Un Secteur en Constante Évolution

L'industrie du carrelage en France représente un segment clé du secteur de la construction et de la rénovation. Avec une histoire riche et une réputation d'excellence, le marché français du carrelage continue de se développer, s'adaptant aux tendances contemporaines et aux exigences environnementales.

En 2023, le marché du carrelage céramique en France a généré un chiffre d'affaires de 8,35 millions d'euros, et il est prévu qu'il atteigne un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 1 % pour 2024. Cette croissance modeste témoigne de la stabilité du marché malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, qui a eu un impact significatif sur le secteur de la construction, principal utilisateur de carrelage.

Le paysage industriel est dominé par quelques grandes entreprises technologiques intermédiaires (ETI), spécialisées dans des domaines tels que les céramiques réfractaires, le carrelage ou la porcelaine. À côté de ces acteurs majeurs, une multitude de PME et TPE se développent sur des marchés de niche, répondant à des demandes clients très spécifiques.

Les tendances actuelles montrent une préférence pour les carreaux de céramique qui imitent l'aspect du bois et qui sont disponibles dans de grandes dimensions et une multitude de déclinaisons. Cette tendance reflète une prise de conscience accrue des impacts environnementaux des matériaux de construction et une préférence pour des solutions plus durables.

Le carrelage est apprécié pour sa durabilité, son faible entretien et son rapport qualité/prix. De plus, sa large gamme d'applications, notamment dans les hôpitaux, les laboratoires et les structures résidentielles, contribue à la demande croissante, tant en intérieur qu'en extérieur, en mur comme en sol.

Le secteur du carrelage en France est également caractérisé par une forte dynamique de la demande des particuliers, qui ont réorienté leur budget vers l'amélioration de leur habitat. Malgré la crise sanitaire, le marché n'a pas connu de grandes variations et a maintenu son développement.

Les fabricants français de carreaux de céramique sont confrontés à la concurrence internationale, mais ils tirent leur épingle du jeu grâce à leur capacité d'innovation et à leur savoir-faire reconnu. Les leaders du marché, tels que Saint-Gobain avec ses filiales SEPR et Savoie Réfractaires, ainsi que d'autres acteurs internationaux, continuent de dominer le secteur tout en faisant face à de nouveaux défis et opportunités.

En conclusion, l'industrie du carrelage en France est un secteur résilient et innovant, qui s'adapte aux changements du marché et aux préoccupations environnementales. Avec une demande croissante pour des matériaux de construction durables et esthétiques, le marché français du carrelage est bien positionné pour continuer à croître et à prospérer dans les années à venir.

